

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi 26 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est rassemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOUILLOT Lise; GENETAY Stéphanie; GEORGELIN Dominique; GUILLOU Claudine; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE FOLL Marie-Françoise; LE GOFF Yannick; LEVEDER Adeline; NAUDIN Christian; RASLE-ROCHE Morgan; THOMAS Joseph; VILLECROZE Philippe;

Administrateurs absents excusés :

CROISSANT Guy; GOASDOUE Gérard; LE MEAUX Vincent; OLLIVRO HERVE; BOSCHER Marina; COCGUEN Marie-Jo; INDERBITZIN Laure-Line; LE BLOAS Mireille; LE SAULNIER Brigitte;

Administrateurs absents :

TOMYN JérémY

Administrateur absent ayant donné pouvoir : Guy CROISSANT à RASLE-ROCHE Morgan

En exercice : **25**
Présents : 14
Absents : 11
Représenté : 1

Date d'envoi des convocations : **vendredi 6 septembre 2024**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2024-09-35

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

CIAS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DEVELOPPEMENT SOCIAL

Considérant que la Commission Permanente réunie le 26 septembre 2024, a étudié toutes les demandes de subventions adressées aux CIAS dans le cadre de l'appel à initiatives locales de développement social.

Le Conseil d'Administration, après avoir examiné les différentes demandes, propose d'attribuer les subventions 2024 telles que récapitulées dans le tableau ci-après :

Opérateur	Intitulés des projets	Financement déjà accordé	Montant sollicité	Avis Commission	Montant proposé
CCAS de Guingamp	CTAI / DAO	2500€	3500€	2500€	2500€
Sesam Cap Jeunes	Entre parenthèse	Sans objet	1500€	1500€	1500€

Lecture entendue, et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **SE PRONONCE** favorablement sur les demande de subvention listées ci-dessus,
- **VALIDE** les propositions formulées par la Commission Permanente,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

